



GROUPE 503

17 Av du Général Leclerc - 77330 OZOIR LA FERRIERE
E-Mail : president.audaxg503@gmail.com
Tél : 06 82 27 49 90 (Alain ROUSSEAU)

Fiche d'inscription « courrier »

À n'utiliser que pour virement bancaire et/ou inscription par courrier avec envoi de chèque au Secrétariat de l'Association

PARIS-PROVINS 100 KM – 18 et 19 mars 2023

Lieu de départ : samedi 18 mars à 15h00 - Salle des tennis Léo Lagrange - Route des fortifications - Paris 12^e

Métro : ligne 8, Porte de Charenton.

Lieu d'arrivée : dimanche 19 mars à 11h00 – Pavillon des sports de Provins.

Nom :		Prénom :	
Adresse :		Ville :	
E-mail :		Téléphone :	
Votre club :			

C'est mon premier 100 km :	
Je termine un aigle d'or :	

Frais de participation :

42 euros (inscription par virement bancaire)

43 euros (inscription par chèque)

A savoir :

Chèque libellé à l'ordre de Groupe 503 à envoyer au secrétariat de l'Association (Alain MARCELOT, 8 rue des Tilleuls – 77220 LIVERDY EN BRIE), accompagné d'un certificat médical ou de la photocopie de la licence ou de la Rando carte de la FFR.

Si vous n'êtes pas licencié dans un club sportif, vous devez présenter un certificat médical datant de moins d'un an, vous autorisant à la pratique de la marche sportive. Sinon, **vous déclarez sous votre seule responsabilité, avoir les capacités pour participer à cette marche Audax des 18 et 19 mars 2023.**

- **Votre inscription ne sera validée qu'à réception des pièces demandées.**
- **Cette inscription vaut déclaration de bonne santé.**
- Le Comité organisateur décline toute responsabilité contre tout incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.
- Vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement de cette marche Audax des 18 et 19 mars 2023.
- Tous les documents sont téléchargeables sur le site : <https://www.audaxg503.com/paris-provins>

Matériel à apporter : Gilet jaune de sécurité, lampe, gobelet.

- **CLOTURE DES INSCRIPTIONS : SAMEDI 11 MARS 2023 (= réception des documents)**

A le.....

Signature :